VAN HALTEREN
NOTAIRES - NOTARISSEN

ATTESTATION DE PROPRIÉTÉ

Je soussigné, [redacted] notaire à Bruxelles, atteste par la présente que :

[redacted], ayant son siège à 1000 Bruxelles, [redacted]

À acquis le bien immobilier suivant de la société anonyme EURIMOB, aux termes d'un acte reçu par Monsieur Patrick Van der Perre, commissaire du comité d'acquisition de biens immeubles Bruxelles II, le 17 mai 1991 :

COMMUNE D'ANDERLECHT (deuxième division)
Un bâtiment commercial (actuellement comprenant un bureau de poste) sur et avec terrain, sis boulevard Maurice Herbette 2-4 et rue Démosthène 1, cadastré selon extrait cadastral récent section A, numéro 74F2P0000, pour une superficie de 95 centiares.

Fait à Bruxelles, le 29 décembre 2025.

Gestionnaire du dossier :
[redacted]

votre référence

notre référence
[redacted]

Damien HISETTE
Matthieu DERYNCK
Katrin ROGGEMAN
Samuel WYNANT
Estelle BOUFFIER

Van Halteren Notaires
Van Halteren Notarissen

SRL-BV
TVA-BTW BE 0542 505 756
BELFIUS BE59 0689 4574 0226

Rue de Ligne 13
de Lignestraat,
B-1000 Bruxelles - Brussel
Tel.: (02) 227.58.10